

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 6 Votants :6	Date de la séance : 02 octobre 2023 Date de la convocation : 26 septembre 2023
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril Mme ROCHER Rollande – M. SAVOYE Marc Absents : M. FOREST Daniel - Mme PRELE Chrystel	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Négociation pour un projet sur la maison de la Pépinière

M. le Maire présente le projet :

Après plusieurs années d'échanges concernant la valorisation du site de la Pépinière de Vauxrenard nous avons identifié un partenaire et investisseur solide avec un projet sérieux offrant plusieurs activités connexes très intéressantes pour Vauxrenard. Ce projet initialement présenté par Jérémy Thien -Conseiller Régional et Maire de Jullié – est soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes. Il s'agit d'un centre de formation et de communication portant sur la chasse, la biodiversité et la géologie.

Les différentes composantes avec un premier budget de 500 000 € seraient portées par la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole dont la vocation et les attributions dépassent le seul domaine cynégétique en couvrant aussi la nature, l'environnement et la biodiversité. Missions dévolues par l'état et la Région. La Fédération est agréée au titre de la protection de l'environnement.

Avec un budget annuel de fonctionnement de 1.5 millions d'euros et des dotations de 6 millions d'euros de la Région pour les projets, la Fédération a les ressources nécessaires pour mener ce projet à terme et assurer viabilité et pérennité.

Nous envisageons un montage juridique du type bail à construction nous permettant de rester propriétaires.

Différentes phases et thématiques sont prévues :

-1- Un centre de formation et de communication pour la Fédération des Chasseurs justifiant leur investissement et implication avec la création d'une nouvelle salle d'environ 100 m2. Sans nuisances.

-2- La mise à disposition des installations pour les associations de la commune quand le site ne fonctionne pas.

-3- Un parcours pédagogique mettant en valeur l'histoire, le patrimoine naturel exceptionnel du site, similaire au sentier de Chénelette récemment inauguré. L'intégration de la carrière du Tailleur de Pierre dans le Géoparc Beaujolais serait prise en compte.

-4- Création d'un mini musée de la Biodiversité avec des expositions permanentes et temporaires.

-5- Valorisation des produits du terroir et de la venaison en lien avec Rhône Alpes Gourmand, association soutenue par le Conseil régional.

-6- Une petite restauration saisonnière ou liée aux activités du site.

Il n'y a pas de réticences à avoir sur la Fédération des Chasseurs car il ne s'agit pas, à Vauxrenard, d'une activité de chasse à proprement parler. Leurs expertises, compétences et attributions en lien avec la biodiversité, la protection de l'environnement, comme leur relationnel et leurs ressources financières, sont des éléments essentiels d'un partenariat de qualité pour Vauxrenard. Pour terminer il n'y a pas de dossier alternatif pour la pépinière et l'occasion qui se présente est une véritable opportunité. Notre site de la pépinière était en concurrence pour la Fédération des Chasseurs avec un autre site mais qui n'apportait pas les mêmes opportunités environnementales.

M. le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à poursuivre la négociation avec la Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon et à communiquer sur le projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- **D'autoriser** M. le Maire à poursuivre la négociation avec la Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon et à communiquer sur le projet.

Le Maire,

Sixte DENUELLE